

Le Bouscat, le 2 juin 2020

Ch. LASSALLE
Principal du collège Jean Moulin
A
Ensemble des parents du collège

Madame, monsieur,

Comme annoncé dans mon courrier antérieur du 29 mai, à compter du lundi 8 juin, le collège Jean Moulin Le Bouscat accueillera tous les élèves en alternance, selon le modèle ci-après :

- Une semaine les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}
- La semaine suivante les élèves de 6^{ème} et 5^{ème}.

Lorsque les élèves ne seront pas en présentiel, ils seront pris en charge par un enseignement en distanciel.

Vous voudrez bien trouver ci-dessous l'ensemble de la logistique qui sera mise en place à compter du 8 juin pour accueillir en alternance tous les niveaux de classe.

PRINCIPES GENERAUX

Situation du collège Jean Moulin Le Bouscat

1 - Du point de vue des ressources humaines

- 7 enseignants, considérés à risque poursuivront leur mission à distance ; ils ne sont donc pas intégrés dans les Emplois du Temps proposés : il s'agit de Mme BEAUVIEUX, Mme COSTAS, Mme SKITI, Mme VENRIES, M. BOULESTEIX, M. GALAN et M. PAILLAUBE.

2 - Du point de vue des locaux

L'ensemble de l'établissement est soumis aux directives sanitaires en vigueur et donc nettoyé en conséquence.

Les salles qui seront utilisées sont les salles du 1^{er} et du 2nd étage du bâtiment central ; les autres salles sont neutralisées.

Un sens de circulation général est organisé pour les élèves ; ils monteront dans les étages en suivant la distanciation sociale par la porte jaune côté foyer et descendront par le côté porte jaune proche du CDI. Un balisage général est mis en place dans l'établissement.

Lors de leur arrivée dans l'établissement au début de la journée ou lors de leur départ à la fin des cours, les élèves de :

- 6^{ème} et 4^{ème}, entreront et sortiront par la rue Caboy,
- 5^{ème} et 3^{ème}, entreront et sortiront par la rue De Lattre de Tassigny

3 - Du point de vue matériel

Comme nous ne pouvons assurer que, sur totalité du temps de présence dans l'établissement, en particulier lors des récréations et des déplacements dans les couloirs, les élèves respectent les règles de distanciation sociale, **le port du masque est obligatoire pour tous, élèves et personnels.**

Pour le déconfinement des 4^{ème} et des 3^{ème}, le 1^{er} jour, l'élève viendra avec son propre masque.

Par la suite, le collège fournira deux masques accompagnés d'un mode d'emploi. A compter de ce moment, la famille sera totalement responsable des conditions d'utilisation et de nettoyage de ce masque.

Les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} ont déjà été pourvus en masque depuis le 18 mai.

Les élèves devront garder leur masque durant tout le temps de présence au collège pendant et en dehors des cours.

Par ailleurs, chaque élève devra avoir ses propres affaires de classe et ne pourra, en aucun cas, utiliser le matériel d'un camarade.

4 – Du point de vue du fonctionnement pédagogique

Le collège Jean Moulin Le Bouscat n'assure pas de restauration scolaire pour cette fin d'année scolaire.

Les Emplois du Temps des classes et des enseignants sont modifiés ; ils intègrent :

- Les contraintes liées à la distanciation sociale (15 élèves maximum par classe, utilisation d'une même salle par groupe)
- Les contraintes de personnels (voir plus haut)
- La volonté de fidéliser le plus rapidement possible, tous les élèves attendus dans l'établissement :
- Le tableau ci-dessous présente l'alternance entre les divers niveaux

Semaines	Classes de 6 ^{ème} et 5 ^{ème}		Classes de 4 ^{ème} et de 3 ^{ème}		Remarques	Remises des livres et des cartes de cantine
Du 8 /06 au 12/06	Enseignement à distance		Matinée : groupes n°1	Après-midi groupes n°2	Pas de restauration scolaire	
Du 15/06 au 19/06	Matinée : groupes n°1	Après-midi groupes n°2	Enseignement à distance			
Du 22/06 au 26/06	Enseignement à distance		Matinée : groupes n°2	Après-midi groupes n°1		
Du 29/06 au 3/07	Matinée : groupes n°2	Après-midi groupes n°1	Enseignement à distance			
						Planning en préparation

Remarques diverses

- Les cours d'Allemand et de Latin, regroupant des élèves de classes différentes, sont neutralisés et poursuivis à distance pour éviter le mélange des groupes.
- En 6^{ème}, les cours d'EIST sont remplacés par deux cours de 1h, pour chacune des 6^{ème} ; cours assurés par M. VASNIER et Mme FRANCHAUD. Ces cours d'EIST sont modifiés ; ils n'intègrent plus les alignements de classes et leur contenu porte sur un projet spécifique.
- Les cours d'EPS, sont supprimés, car trop difficiles à mettre en place compte tenu des contraintes sanitaires.
- Les cours commencent à 9h, au plus tôt le matin, pour toutes les classes. Les élèves seront convoqués 30 minutes avant le début des cours afin de se conformer aux règles sanitaires : lavage des mains, prise de température éventuelle. L'après-midi les élèves sont convoqués à 13h10, pour les mêmes raisons, et reprennent les cours à 13h30.
- Pour assurer ce temps d'accueil, le portail est ouvert de 8h40 à 8h50, puis fermé.
- Chaque groupe utilise spécifiquement une salle et y reste durant tout le temps de présence quotidien au collège ; les enseignants circulent dans les différentes classes.

- Un même élève se voit attribuer une place (une table et une chaise) qu'il conserve chaque fois qu'il se présente dans la salle de classe.
- Dans la refonte des Emplois du Temps, il a été recherché un certain équilibre entre les deux groupes, celui du matin et celui de l'après-midi, afin que les matières soient rencontrées toutes les semaines par le plus grand nombre d'élèves.
- Compte tenu des contraintes sanitaires liées à l'accueil des élèves, **aucun retard n'est possible**. La porte administration rue Ali Chekkal, n'est plus une voie d'accès pour les élèves.

5 – Points divers

- Les personnes étrangères au service, sont interdites à l'intérieur de l'établissement.
Toute communication avec l'établissement se fait par voie électronique ou téléphonique.
- Comme indiqué par le Ministère, les parents peuvent décider s'ils envoient ou pas leur enfant au collège.
Cependant, tout étant mis en œuvre pour une rentrée du plus grand nombre, la présence des élèves dans l'établissement, reste l'axe prioritaire. Ainsi, un élève absent ne peut attendre un suivi personnalisé par son enseignant comme lors de la période d'enseignement à distance. Son contact avec les enseignants est alors Pronote, sur lequel il trouvera le support du cours réalisé en présentiel.
A ce sujet, nous vous demandons de nous signaler, par mail, dès que possible, l'absence de votre enfant au collège à compter du 8 juin pour les 4^{ème} et les 3^{ème}, si tel est votre choix.
- L'ascenseur est neutralisé.
Les parents des élèves utilisant habituellement l'ascenseur, sont priés de se rapprocher de l'établissement.

L'établissement met tout en œuvre pour assurer cette nouvelle « rentrée » pour les élèves de tous les niveaux, dès le lundi 8 juin, en se référant au protocole ministériel pour, ainsi, assurer la meilleure sécurité sanitaire pour l'ensemble des élèves accueillis et des personnels qui les encadrent.

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier, les emplois du temps de toutes les classes, à compter du 8 juin, à 9h.
Nous restons à votre écoute. (**Attention** : **modification de certains Emplois du temps des 6^{ème} et 5^{ème}**)

Veuillez agréer, madame, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal
Ch. LASSALLE

